



L'AVENIR EST FÉMINISTE

8
MARS

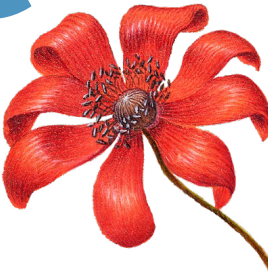
**Journée internationale
des droits des femmes
2022**

ILLUSTRATION: STACY BELLANGER BIEN-AI-ME
AGENCE: MOLOTOV

COLLECTIF
8 MARS



La Passerelle



Vol. 33 Numéro 2
8 mars 2022

L'Éditorial

Le 8 mars est la journée internationale des droits des femmes. Un moment pour célébrer les victoires et se donner le courage de poursuivre le travail. Comme vous le savez, il reste évidemment beaucoup à faire, notamment au chapitre de la reconnaissance salariale.

Syndicalement, nous continuons de se mobiliser autour du maintien de l'équité salariale. Historiquement, les corps d'emplois pour qui la fonction principale est de « prendre soin des autres » ont été systématiquement sous-évalués en comparaison des emplois équivalents masculins, particulièrement au niveau de la rémunération. C'est le cas en Santé, en Petite enfance et en Éducation.

Alors que nous sommes arrivés en 2022, certains groupes n'ont toujours pas conclu le processus de 2010. Nous sommes également à bonne distance d'un règlement pour 2015 pour lequel le processus d'enquête ou de conciliation n'est pas débuté. Comment, d'ailleurs, le gouvernement peut-il justifier le règlement des plaintes de 2010, plus de dix ans après leur dépôt?

Dans le cadre du processus de 2020, afin de faire respecter les droits des travailleuses, tous les syndicats affiliés à la FPPE, ainsi que plusieurs autres de la CSQ, ont déposé des plaintes pour le non-respect de la procédure et des prescriptions prévues dans la loi (pourtant revue en 2019).

D'ailleurs, dans un avis de décision reçu récemment, la CNESST nous a donné raison et elle blâme l'employeur, le Conseil du trésor, à plusieurs égards. Elle exige notamment que celui-ci procède à l'évaluation du maintien de l'équité salariale telle qu'elle devait être réalisé le 20 décembre 2020, conformément aux dispositions de la Loi sur l'équité salariale que qu'il a omis de faire jusqu'à présent.

Il est triste de constater que le gouvernement ne respecte pas sa propre loi. Il est encore plus frustrant de constater qu'il donne de façon discrétionnaire à certains groupes lorsque cela sert son intérêt. Nous en avons eu un exemple flagrant lors de la dernière ronde de négociation, lorsqu'il a annoncé dès le départ que les préposées aux bénéficiaires et les enseignantes recevraient plus que les autres groupes, ce qui s'est d'ailleurs matérialisé.

Plus récemment, nous l'avons vu agir de la même manière, unilatéralement, avec les intervenantes de la petite enfance.

Or, c'est la très grande majorité de nos emplois qui ont eux aussi besoin de reconnaissance, de rattrapage et de correctifs.

Comme Fédération, nous avons l'intention d'utiliser tous les moyens à notre disposition afin de corriger cette situation, que ce soit par la négociation, la création de nouveaux titres d'emplois ou encore, par le processus du maintien de l'équité salariale.

Comme vous pouvez aisément le constater, la bataille pour la reconnaissance des droits des femmes est un combat qui est loin d'être terminée. Les embûches et les difficultés sont malheureusement monnaie courante, autant dans la société que dans le milieu du travail.

L'an passé, nous avons fait un pas en obtenant des gains pour six de nos corps d'emploi dans le cadre du règlement du maintien de l'équité 2010.

Nous demeurons déterminés à faire reconnaître leurs droits et nous y mettons toutes nos énergies !

Solidairement,

Jacques Landry,
Président, FPPE(CSQ)



Le modèle québécois : Un rempart contre les inégalités pendant la pandémie

Johanne Lachance, conseillère à l'Action professionnelle

Depuis le début de la pandémie, les professionnelles et les professionnels de l'éducation ont dû adapter leur quotidien aux consignes et mesures sanitaires, autant dans leur travail qu'à la maison.

Le télétravail, les fermetures d'écoles, la perte du réseau de soutien pendant le confinement, le soin aux proches, la frontière de plus en plus floue entre le travail et la vie privée ainsi que la diminution des opportunités d'activités à l'extérieur ont rendu difficile la conciliation famille-travail-études de nombreux membres dans les deux dernières années.

Ces situations se sont ajoutées à des inégalités de genre déjà existantes, dont [les écarts salariaux](#) ainsi que [la répartition inéquitable](#) des responsabilités familiales ou dans le couple. Depuis deux ans, plusieurs [rapports et études](#) ont d'ailleurs bien documenté les impacts différenciés de la pandémie pour les Québécoises.

Les récentes données de l'Enquête sur la population active, produite par Statistique Canada, démontrent néanmoins une baisse favorable de l'écart salarial entre les genres. La main-d'œuvre féminine s'est notamment accrue dans des catégories professionnelles et le nombre de femmes y a augmenté davantage que celui des hommes. Selon [le Conseil du statut de la femme](#), les données masquent toutefois des différences substantielles selon les secteurs économiques, de sorte que les femmes n'en sortent pas toutes gagnantes.

En effet, le retrait du marché de l'emploi ou la réduction des heures travaillées sont des réalités qui ont affecté de nombreuses femmes, particulièrement celles ayant de bas salaires. [L'OCDE](#) conclut qu'à l'échelle internationale, ce sont globalement les femmes qui ont dû choisir entre continuer à travailler ou s'occuper de leurs enfants à la maison. Ces reculs flagrants ont d'ailleurs été vécus durement par les [Américaines](#) et les [Européennes](#).



Le rôle joué par le modèle québécois des services de garde éducatifs

Toujours selon [l'OCDE](#), les nations qui se sont dotées de systèmes bien conçus de congé familial et de dispositifs flexibles de maintien en emploi sont davantage parvenues à éviter un recul marqué de l'activité des femmes. Avec ses services de garde éducatifs à l'enfance abordables et de qualité ainsi que son Régime québécois d'assurance parentale (RQAP) favorisant des congés pour les deux parents, le modèle québécois a pu constituer un rempart contre les inégalités de genre accentuées par la pandémie.

Certes, les défis et [les mutations du monde du travail](#) continueront d'interpeller les femmes. Il est cependant plausible de conclure que le modèle québécois, qui demeure à ajuster et à [défendre](#), a encouragé la participation des mères au marché du travail, l'autonomie économique des femmes et a créé les conditions pour prémunir les Québécoises d'impacts accrus issus de la pandémie de COVID-19.

Budget du Québec : Quelle reconnaissance pour les services professionnels scolaires publics ?

Marie-Eve Quirion, conseillère à l'Action professionnelle

La FPPE a déposé un [mémoire prébudgétaire](#) au ministère des Finances après avoir eu l'occasion, en décembre dernier, de le présenter à des acteurs influents du ministère de l'Éducation et du cabinet du ministre Roberge.

Comme la pandémie a encore d'importantes répercussions financières et qu'il s'agit d'une année préélectorale, il est difficile de prévoir les choix budgétaires qui seront présentés par le gouvernement le 22 mars prochain. Il demeure important de saisir toutes les occasions pour rappeler l'importance des services professionnels scolaires publics.

Valoriser la collaboration et les équipes multi

Il a été choisi cette année de miser sur une recommandation-phare : formaliser un mécanisme permettant le travail en équipes professionnelles multidisciplinaires.

La collaboration permet d'agir tôt et de répondre aux besoins complexes des élèves de façon concertée. Le travail multidisciplinaire valorise la diversité des expertises et renforce le rôle en prévention et en accompagnement. Pourtant, avec la décentralisation, il devient de plus en plus difficile pour le personnel professionnel de travailler en équipe, particulièrement au primaire et au préscolaire.

La FPPE calcule qu'environ 17 millions \$ sont nécessaires pour implanter un mécanisme de concertation formel. Ce budget équivaut à 3 heures par semaine par professionnelle et professionnel en services à l'élève du préscolaire et du primaire et permettrait des rencontres de concertation dans les différents établissements desservis.

Il est souhaité qu'une mesure budgétaire protégée et spécifique soit ajoutée à cet effet aux règles budgétaires des centres de services et commissions scolaires.

Des revendications spécifiques à chaque secteur

Cette demande s'inscrit au sein de revendications plus larges pour la reconnaissance de l'expertise du personnel professionnel.

Une prochaine étape pour la FPPE sera de faire des propositions chiffrées qui répondent aux défis spécifiques de chacun des secteurs d'activités, incluant bien sûr la formation professionnelle et la formation générale des adultes. Les enjeux liés aux services pédagogiques et administratifs méritent également d'être mis en lumière de façon distincte.

Que la proposition soit retenue ou non cette année par le gouvernement, il est incontournable pour la FPPE de prendre sa place et de faire entendre sa voix. L'apport des professionnelles et professionnels du réseau scolaire doit être reconnu à sa juste valeur et pour ce faire, nous travaillons ensemble à porter des revendications qui peuvent avoir un impact positif, à la fois pour le personnel professionnel et pour les élèves.

**L'AVENIR
EST
FÉMINISTE**

Collectif 8 mars | Journée internationale des droits des femmes 2022

MERCI AUX 894 CONSEILLÈRES ET CONSEILLERS PÉDAGOGIQUES QUI ONT RÉPONDU AU SONDAGE DE LA FPPE !

- 79,3 % sont des femmes;
- 10,4% ont choisi de répondre en anglais;
- 61/69 centres de services ou commissions scolaires sont représentés.

L'analyse des résultats est en cours. Le nombre important de réponses et la qualité des commentaires permettront à la FPPE de mettre en lumière l'ampleur du travail accompli, entre autres pour soutenir le personnel enseignant non légalement qualifié et faire face aux défis liés au contexte pandémique.

Quand le télétravail fait évoluer le droit : 10 ans après l'affaire « Journal de Québec », enfin un élargissement de la notion de l'établissement de l'employeur.

Maude Lyonnais-Bourque, conseillère syndicale et avocate

L'article 109.1 g) du Code du travail interdit à l'employeur d'utiliser, dans son établissement, les services d'un salarié pour remplir les fonctions d'un salarié en grève. C'est ce qu'on appelle communément des dispositions anti-briseurs de grève. Il s'agit d'une disposition essentielle pour assurer l'effectivité du droit de grève, sans quoi l'employeur pourrait aisément contourner les effets de la grève et ne subir aucun préjudice en employant d'autres salarié·e·s. Or cette protection est limitée, de par le texte de la Loi, à l'établissement de l'employeur.

Au cours du très long et très médiatisé conflit de travail chez Québecor, l'affaire avait fait grand bruit. Plusieurs personnes faisaient le travail des journalistes en grève, mais comme ces personnes n'exerçaient pas leurs activités au sein de l'établissement de l'employeur, mais plutôt de leur domicile, les tribunaux ont jugé que ce recours aux salarié·e·s externes était permis. Il nous est apparu évident à ce moment que le droit n'était pas en phase avec la ré-

alité du monde du travail, et que certaines protections entourant le droit fondamental de faire la grève n'avaient une utilité que très relative en pratique.

Voilà que près de dix ans plus tard, et surtout suivant le bouleversement important qu'a été la pandémie dans le monde du travail, la question est reposée aux tribunaux dans l'affaire Unifor, section locale 177 c. Groupe CRH Canada inc., 2021 QCTAT 5639, rendue le 25 novembre 2021, par le Tribunal administratif du travail.

Dans cette affaire, en mars 2021, deux catégories d'employé·e·s d'une cimenterie à Joliette déclenchent la grève, soit et ceux·elles de l'usine et ceux·elles de bureau. Il appert que cinq personnes continuent de faire leur prestation de travail de leur domicile. Le tribunal estime que le déploiement à très grande échelle du télétravail d'abord imposé par l'État doit faire évoluer le droit sur la question de l'établissement de l'employeur. L'interprétation de « l'établissement » doit être cohé-

rente et dynamique, de façon à permettre au droit d'association de s'exercer pleinement. Le tribunal utilise la nouvelle notion « d'établissement déployé » afin d'analyser jusqu'où l'employeur déploie son établissement, qui peut être dans la résidence des salarié·e·s. Cette notion, selon le tribunal, s'harmonise avec l'interprétation que l'on doit faire des dispositions anti-briseurs de grève, et avec la récente constitutionnalisation du droit de grève dans l'arrêt Saskatchewan.

Cette décision est toutefois portée en contrôle judiciaire devant la Cour supérieure par l'employeur, bien qu'elle demeure l'état du droit à l'heure actuelle. Cette nouvelle interprétation de l'établissement de l'employeur était plus qu'attendue dans le monde du travail, et aura certainement un impact dans l'analyse de plusieurs protections législatives qui pourront s'étendre jusqu'au domicile des salarié·e·s.



Des tarifs de groupe exclusivement pour vous. Et vous. Et vous. Et vous.

En tant que membre de la CSQ, vous profiterez de tarifs exclusifs sur vos assurances auto, habitation et entreprise en optant pour La Personnelle:

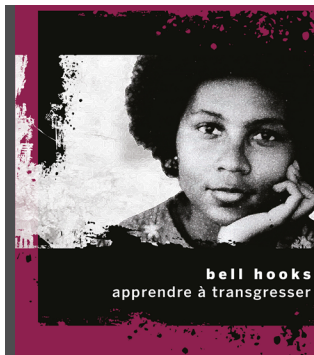
- Économisez en moyenne 396 \$ sur vos assurances auto et habitation en changeant pour La Personnelle.
- Économisez jusqu'à 15 % sur votre assurance auto en assurant plusieurs véhicules.
- Près de 85 % de notre clientèle ayant adhéré à AjustoMD est en voie de se qualifier pour une prime d'assurance auto plus avantageuse.

C'est payant de faire partie d'un groupe.

Suggestions de lecture

Apprendre à transgresser

Bell Hooks, Syllepse, 2019



Ce recueil d'essais aborde la pédagogie de l'émancipation dans une approche qui souligne l'importance du féminisme dans le secteur éducatif ainsi que l'association de la théorie et de la pratique dans la lutte féministe afro-américaine. Elle aborde les notions de solidarité et d'économie poli-

tique ainsi que l'utilité de la pédagogie des opprimés pour l'émancipation des Afro-américaines.

Leslibrairies.ca

Grève des stages, grève des femmes

Comités unitaires sur le travail étudiant, Remue-Ménage, 2021



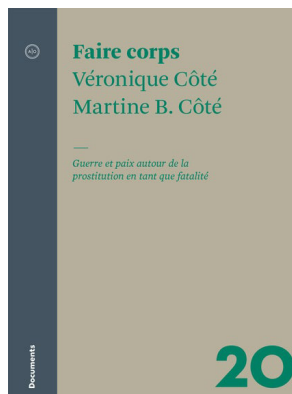
Grève des stages, grève des femmes retrace les temps forts d'une lutte étudiante et féministe pour un salaire étudiant et documente la mobilisation organisée dans diverses régions du Québec de 2016 à 2019. Puisant à l'analyse féministe du travail de reproduction, les militantes des Comités unitaires sur le travail étudiant (CUTE) ont voulu montrer que les stages perpétuent

une forme d'aliénation propre au monde salarié, dans des domaines majoritairement constitués de femmes, comme la santé, l'éducation, le travail social et la culture. Ce faisant, elles ont complètement changé le visage du mouvement étudiant.

Leslibrairies.ca

Faire corps : Guerre et paix autour de la prostitution...

Véronique Côté, Martine B. Côté, Atelier 10, 2021



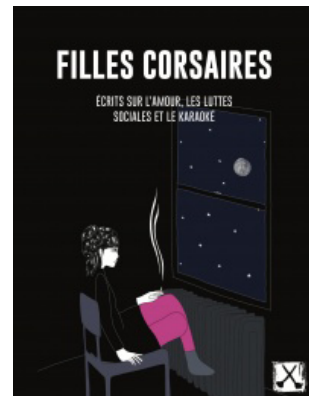
Après avoir été approchée par une compagnie de théâtre, Véronique Côté se lance dans l'écriture d'une pièce sur la prostitution, La paix des femmes. Au cours de ses recherches, elle découvre l'existence de deux camps irréconciliables: d'un côté, les pro-tds, pour «pro-travail du sexe», de l'autre, les abolitionnistes. Alors que les premières militent pour la décriminalisation de la prostitution, les secondes cherchent à

l'éliminer. C'est comme femme et comme artiste que Véronique Côté prend ici la parole, accompagnée de Martine B. Côté, pour dénoncer cette idée qui veut que «ça a toujours existé, et ça existera toujours». Elles écrivent pour les femmes et contre le système qui les exploite.

Leslibrairies.ca

Filles corsaires

Camille Toffoli, Remue-Ménage, 2021



Camille Toffoli croit que les serveuses de diners, les chanteuses country, les sad girls et les championnes de rodéo ont quelque chose de fondamental à nous apprendre sur les rapports de genre et les privilèges de classe. Filles corsaires construit une pensée qui a les deux pieds dans la vie, qui jette son dévolu sur les figures oubliées et les angles morts d'un certain féminisme universitaire.

Pourquoi le célibat volontaire, l'autonomie sexuelle et la non-maternité sont-ils toujours frappés de suspicion ? L'amitié peut-elle réellement lutter contre l'hétéronormativité ? Comment penser une politique de la solitude ? L'autrice investigate ces questions, et bien d'autres, à travers une série de portraits où les anecdotes côtoient les réflexions philosophiques.

Leslibrairies.ca

Réinventer l'amour: Comment le patriarcat sabote les relations hétérosexuelles

Mona Chollet, Zones, 2021



Mona Chollet est la star des essayistes féministes française de la rentrée littéraire 2021 avec Réinventer l'amour: comment le patriarcat sabote les relations hétérosexuelles. En 2018, elle avait publié Sorcieres, un ouvrage dans lequel elle a contribué à remettre les sorcières à la mode en les réhabilitant comme des figures féministes.

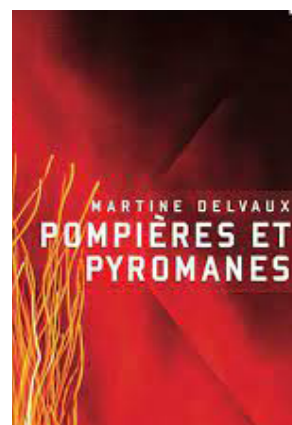
tion: comment peut-on imaginer le couple hétéro sans que la femme soit inférieure à l'homme ? Elle déconstruit le culte de la passion et analyse tout ce que l'inégalité produit comme effets au sein du couple. Tout en croyant à l'amour, elle questionne aussi le désir : comment peut-on vivre le désir sexuel loin des clichés ?

Dans Réinventer l'amour, elle pose une ques-

Leslibrairies.ca

Pompières et pyromanes

Martine Delvaux, Heliotrope, 2021



Quatre ans presque jour pour jour depuis la parution du Monde est à toi, Martine Delvaux signe avec Pompières et pyromanes la suite de ses lettres à sa fille. Cette fois, c'est autour du feu et de ses différents avatars que s'articule la réflexion écoféministe. Sur fond de réchauffement climatique et de feux destructeurs ravageant la planète, Delvaux convoque toute une panoplie d'œuvres et de figures historiques partageant sa fascination des flammes ou ayant eu à subir l'épreuve du feu. Du militantisme de Greta Thunberg et Alexandria Ocasio-Cortez au cinéma de

Céline Sciamma et de son sublime Portrait de la jeune fille en feu, Delvaux s'inscrit avec beaucoup d'aplomb et d'intelligence au sein d'une sororité de femmes enflammées par leurs idéaux, prêtes à combattre le feu par le feu pour la suite du monde. Devant un avenir qui trop souvent semble bouché et sombre, ce petit livre plein de sagesses et d'espoir est à conserver très près de son cœur.

Leslibrairies.ca